

Etan
Nominatif des Collèges
1865

4 août 1863/15 avril 1865

Pendant la durée de ces travaux qui, au point de vue de l'hygiène, sont indispensables, les prisonniers sont gardés par des soldats d'infanterie qui commandent à cet effet, M. le Commandant de la place. Cet officier a la surveillance directe de leur prison, il vice les lettres d'envoi et de réception qui s'échangent le Chef du Bureau arabe, d'après mes ordres.

Cette manière d'opérer me semble excellente, cependant, afin d'empêcher les évasions qui a paru plusieurs fois, je pense qu'il serait utile d'ajouter aux hommes de garde un ou plusieurs agents du Bureau arabe, suivant le nombre des détenus.

N^o 76

Envoi d'un rapport au
Commission d'inspection.

21 Mars 1864

En réponse à votre de jéricho n^o 44 (aff. ass.) en date du 10 Mars courant j'ai l'honneur de vous rendre compte que les gens qui ont jéréicho dans le gacchi que possède le S^o télégraphique à Jéricho, n'ont pu être découverts par le Caïd. Ce fait est d'ailleurs parti avant le 11^e 9^e de service, le nouvelle qui, à cette date, a existé qu'on avait enlevé la poste et dégradé le trébuchet de bois, n'en a rendu compte qu'à son Chef de service, et il n'est pas étendu, surtout sous les circonstances présentes, que des recherches faites si tardivement, c'est-à-dire, au vu de votre copie n'aient pas abouti.

Il n'en a pas été de même pour le gacchi de Jéricho. Si il y avait des postes réelles, qui m'avaient été signalées par le Chef de la station télégraphique de Jéricho. Comme n'avaient pu être constatées que sous mon usage d'office si vous pourriez les recherches que me permettaient de vous adresser ce point, un rapport au Commission d'inspection contre les nommés Abdou Hassan ben Ahmed C. ben Kala et Mohamed ben al. qui sont les auteurs des vols signalés.

N^o 77

Situation politique.
Les agissements des tribus qui ont mené partiellement des fractions de cette tribu, ainsi que j'ai l'honneur de vous en rendre compte dans ma de jéricho du 21 du courant N^o 69 (aff. ass.) se sont réduits à

23 Mars 1864

le S^o Chef les tribus de Cababot de Jéricho où ils ont obtenu de partager leur butin.

Les renseignements qui me parviennent de tous côtés, soit par des espions, soit par nos caïds, représentent l'insurrection comme ayant gagné complètement toutes les tribus de caïd de Cababot: B. Zouadi, B. Khan, B. Beyze, Cababot et Jéricho, les B. Akher, les Akherach et une partie des O. mahamméd de El Tougra, les B. Tougral à l'exception des O. Ouest où se sont ralliés au caïd de cette tribu, tous les gens des autres fractions qui veulent demeurer fidèles.

Les révoltes s'organisent en véritables Républiques, ils nomment des Pélis, prennent Diamants dans ceux qui s'élevaient vouloir rester neutres et alléguent nos Chiffres investis de quelques uns, soit par crainte, soit volontairement ont pris part au mouvement à leur fournir de fortes sommes. Parmi ces fonctionnaires, je dois citer en premier lieu le Chiffre si nommé le El Grimy, ou B. Beyze, (B. Tougral). Homme énergique, intelligent, noble passionné, il a saisi avec empressement l'occasion qui lui était offerte de se venger du Caïd Amot C. Habiles, dont il avait éprouvé un

N^o 77
Lettres politiques

28 mars 1864

Ainsi que j'ai au Chronique de vous en rendre compte dans ma dernière relation politique du 22 du courant n^o 76 les rebelles sont partagés en 2 bandes comprises l'une aux B. Akhmet de Haouana et chez les tribus de jama et Sante. Or les B. Ouzéidin et les B. Kparoni. M. ~~Chou~~ ^{Chou} décide à attaquer les deux cotés. Les B. Ouzéid des B. Foughal au sein retint le caïd Amou C. Hachibé avec lequel de son côté ~~les~~ ^{deux} tribus fidèles afin de se porter ensuite sur le bord au cas où les B. amou Djimlals et de suite le caïd de Haouana qui tient encore avec O. Bouw Bekor avec une certaine de plus seulement, mais la tourmente qui a régné pendant une partie de l'année et qui dure encore les a forcés à l'émigration.

La prise de la colonne partie de Djéda le 27 et qui est arrivée à Moudjibé chez les B. Caïd a produit un effet excellent et retenu le moral des gens de cette tribu sont les contingents au nombre de 200 sous les ordres de leur caïd courent la ligne de Bouw Kéou et paraissent décidés à se défendre vigoureusement. Il n'est pas de même aux B. Foughal. Le Caïd B. Hachibé allah ne se contentant plus en sûreté et menant de razzia à sa gauche le B. Khamou dont la majeure partie a fait défection et se réfugie aux B. amou Djimlals. Le Caïd B. Hachibé ne paraît pas tenir et les B. amou Djimlals seront surpris. Cette tribu est et est vaine complètement sous le main et son caïd, elle résistera certainement, mais elle sera certainement débilitée par les rebelles dont les armées parcourent déjà les tribus à l'est de Caïd.

D'après les renseignements que me parviennent de tous côtés, les tribus augmentent chez les B. Kadji et les B. Djimlals. Des réserves en armes y ont lieu journellement et ces tribus s'attendent que l'arrivée des rebelles pour grossir leur nombre. M. le caïd Amou C. Hachibé des B. Djimlals ex-chaik des Bouw Akhas pour au desordre et à la révolte.

Les B. Kaskour ont capté leurs troupeaux dans la forêt de Mougé et de Ha. agger dans le but de les soustraire au recrutement qui n'a pas encore terminé leur caïd.

On m'assure que les arrières de Caïd de Constantin ont été puni d'avoir leur djemâas à faire et les avait convoqués leur caïd.

Le Caïd M. Ahmed Akhmet, au dire de son espion des B. Ouzéid qui se trouve il y a à jours avec ses gens, aurait envoyé à M. le caïd les plus précieux et traiterait en rapport avec les rebelles et leur aurait promis son concours occulte.

N^o 78

15 avril

Account de répression de la circulation n^o 76 de la subdivision relative aux pères paillard, que j'ai fournis par le Caïd.

N^o 79

15 avril

Lettres politiques du 23 mars au 17 avril

Le mouvement qui a lieu depuis plusieurs jours pour le rebelle à l'émigration, ils ont leur rendez-vous dans les villages. Les espions que j'ai envoyés avec renseignements s'accordent à dire qu'ils n'ont pas réussi à leur projet d'attaquer et que les gens de leur temps sont revenus et se portant, protégés en deux bandes. L'un est entre les frontières des B. Foughal et les fidèles. Quant les contingents par conséquent il est vrai est plus position

El Aouana 8 avril

Parti que
 En réponse à votre dépêche du 31 mars dernier n° 611 (aff. arabes), j'ai
 l'honneur de vous rendre compte qu'avec les éléments que nous possédons dans le Cercle,
 tiers de nos je ne vois pas la possibilité d'exécuter avec grande chance de succès un corps de
 Contingents, même contre les tribus rebelles voisines du bivouac de El Aouana, au est l'empêché la
 colonne d'observation. — Le Chiffre des Contingents que j'ai pu réunir est d'environ 500, il
 pourra être porté à 600 lorsque les fractions de El Aouana seront complètement rentrées dans
 l'ordre, mais en tenant compte de la difficulté du pays dans lequel ils demeureraient, de
 des idées démocratiques qui sont la base de leur organisation actuelle, du manque complet
 de guerns, du peu d'influence des chefs indigènes, je crois pouvoir avouer, sans qu'il y ait
 ne donnerait que-mellément. Il faut aussi tenir compte du mauvais esprit, qui règne encore
 partout, et si, car il faut tout prévoir, cette division qui depuis s'opère sous la protection
 toute morale de nos troupes dans un pays coupé à chaque pas par des canaux d'eau
 du Soudan profonds et à une assez grande distance de notre bivouac, venant à échouer,
 elle aurait pour conséquence forcée d'augmenter encore le désordre, de donner plus de cohésion et
 de force à l'insurrection. Elle ne se propagerait, pas probablement, davantage de ce côté, parce que
 le Col d'El Aouana est la clé de la montagne, mais notre camp est tout d'observation et nous ne
 pouvons pas nous porter plus en avant. Par conséquent, le rôle de nos Contingents doit se
 borner quant à présent, à se tenir également sur la défensive et à couvrir notre ligne à l'Ouest,
 vers le Col de Selma ou à puis protéger le Camp des Kabilis et à vers l'Est des B.
 Khegan d'El Aouana dont les tribus encore doutes devront agir les 1^{er} mais isolément, afin qu'en
 cas de rébellion de leur part elles entraînent pas celles des Contingents de l'Ouest Djerdjen de
 vers El Pratab et des B. Soudan qui se tiennent sur leurs dernières à proximité du Col d'El
 Aouana et en vue de notre bivouac. — Ces dispositions étant prises nous permettront de
 l'avenir de présenter de nous rendre un compte exact des dispositions de ces Contingents
 arabes et de prendre toutes les mesures que nécessiteront les circonstances.

El Aouana - 10 avril.

L'Etat des choses de nos dépêches le 31 mars dernière n° 611 (aff. arabes)

1^{er} Etat des Contingents et de l'organisation (1^{er} trimestre)

2^o Etat actuel de la compagnie de Kabilis

3^o Etat des caehés

4^o notes sur les chefs indigènes (en dernier lieu parviendront sous le
 timbre confidentiel)

El Aouana le 11 avril 1865.

Situation
 politique La situation n'a guère varié depuis le 8. Au sud les O. Amem du Fardjoul qui menacent
 l'entente le désordre, n'ayant plus au milieu d'eux, les principaux chefs de leur tribu paraissent tranquilles.
 Les Contingents des B. Tadjis ainsi que les B. Foughal qui sont rentrés dans la main de leur Chef Assou ben
 Kabilis gardent le Col de Selma. Les B. Boudj el Babana ainsi que les B. Ouedj el oup de pêche
 plusieurs de leurs à ce chef indigène et seraient disposés à suivre le même exemple. A l'ouest
 en avant de nous les tribus du Cadat d'El Aouana y compris les B. Khegan qui ont puis une
 part, si active, à la révolte sont rentrés dans le devoir. La plus part, de celles de Zennar
 et du Cababoh, ont envoyé des députations au Camp. Le mouvement insurrectionnel paraît ainsi
 d'une arête de notre côté par le seul fait de l'occupation du Col d'El Aouana.
 Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte dans mes dernières situations.

El Aouana, 8 avril.

Situations
politique

Les Requêtes des tribus de El Aouana déjà gagnés en partie, à la cause des tribus ont toute répondu à mon appel et se sont rendus le 6 du courant au bivouac des Ouhadès à l'exception des B. Kheguer fraction de ce même Caïd, qui depuis le commencement des troubles ont été les premiers à propager l'insurrection et à appeler à leur aide les tribus du Babou. Mais le 7 leur Cheikh Merzouk b. Ahmet accompagné de ses fils méprisés au Col de El Aouana et dès l'arrivée de la colonne se présentèrent à moi déclarant qu'ils se rendaient à discrétion. J'ai pensé qu'il était impolitique quant à présent d'arrêter ce chef de partie important, et j'ai obtenu de lui la promesse formelle que ses Ouhadès ainsi que les principaux de sa fraction se rendraient demain au camp.

Les B. Foughal ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte dans ma dernière télégraphie d'aujourd'hui cédant en fin aux conseils de leur Caïd sont complètement rentrés dans le devoir à l'exception de quelques feux des B. Hassera. Leurs contingents au nombre de près de 500 hommes, le Col de Selma. Les B. Ouzgadien à l'instigation de leur Cheikh Si Ahmed b. El Griny et du M^e B. Cechi Mokkèsden influent, refusent de faire acte de soumission et appellent à leur aide les tribus du Tabalab: B. Toumari, Lalem, Sarbi, B. Djebouren, B. Marmir et celle de Ziama. Ces derniers sachant la colonne à El Aouana, commencent à hésiter et plusieurs des principaux menés en ont déjà envoyé des lettres dans lesquelles ils protestent de leur dévouement, de leur fidélité et déclarent décliner toute responsabilité des désordres qui se sont produits et qui se produiront à l'avenir. Les B. Tadjis du Caïd et les B. Foughal qui commencent à s'agiter sont Calmes et leurs contingents se sont joints à ceux des B. Foughal. Je m'occupe momentanément, simultanément qui menaçait d'entraîner le B. Amram Djebala, de l'autre de compléter la dispersion des El Aouana et de gagner les tribus de Bar El Batach les seules qui sont restées jusqu'à présent loyales aux insurrections des tribus, paraissent donc arrêtés pour le moment, et si la nouvelle qui s'est répandue dans la montagne de l'arrivée à Misla au bivouac d'une colonne partie de Constantinople est confirmée, je ne pense pas qu'il puisse dépasser les B. Mochelid du Cercle qui jusqu'à présent, n'ont pas répondu aux avances de leur Caïd. Cependant j'ai été de source certaine par des espions que le B. Kheguer de El Aouana chez les quels j'étais réuni depuis le 2^e avril les dissidents du Cercle dont le but était d'entraîner les B. Foughal et les autres fractions de El Aouana avaient dépêché plusieurs de leurs à cheval au Babou qui de leur côté s'étaient portés ces jours derniers s'étaient portés sur le bord de l'Oront, afin de les prévenir s'ils n'arrivaient promptement à leur aide, ils se verraient forcés de faire leur soumission. Arrivés de nouveaux renseignements qui me sont parvenus, me font croire que les tribus du Babou seraient disposées à répondre à l'appel des B. Kheguer. Si cette démonstration avait lieu, la colonne certainement ne serait pas entamée, mais il y aurait à craindre que tous les efforts de l'insurrection se portassent de suite côté et que les tribus mêmes de El Aouana ne fussent pas leur promesse et fussent de nouveau cause commune avec les dissidents. — Nous avons à El Aouana le contingent des tribus de l'O. Djergien, des B. Sear, de Bar El Batach au nombre d'environ 4000 les seuls que nous ayons pu réunir et si les B. Foughal de leur côté s'étaient agités, je les enverrais aussitôt renforcer les contingents de cette tribu par la route des Crêtes qui du point que nous occupons nous relie au Col de Selma. — La situation continue à être satisfaisante et les tribus à l'Est du Cercle.

politiques, les rebelles se proposaient partagés en 3 bandes d'attaquer d'un côté les tribus de l'Anouan et des B. Foughal afin de leur faciliter la défection et de pousser en avant, de l'autre de se porter sur Calatoum au contact des B. Hassiens. - Je suis loin d'ajouter entièrement foi aux protestations de soumission qui m'ont été faites par nos tribus, car j'en suis de source certaine qu'elles avaient toutes envoyé des commissaires et écrit des lettres aux gens du Babou pour les engager à venir promptement à leur aide et que celles de Siama et du Calabarb, avaient fourni des contingents en assez grand nombre à ces derniers qui avaient eu le 8 du courant un engagement sérieux à Calatoum et avec les goums de Sotif ainsi qu'avec les troupes épiennes dans la vallée de l'Oued Draouat. D'après les nouvelles Arabes, les pertes éprouvées par l'ennemi seraient considérables au mont et dans les plaines. Parmi ces derniers se trouveraient le frère de Mohamed ou Babou qui aurait été fait prisonnier.

Si la nouvelle de ces avantages signalés obtenus par nos troupes se confirmait, elle pourrait avoir pour conséquence de forcer les dissidents à l'insurrection. Cependant, les gens du Babou qui, après avoir réussi à soulever les tribus du contact, ont tous insisté à empêcher leur soumission devront nécessairement répondre à leur appel et alors quelle sera l'attitude de celle de Siama, Calabarb, B. Foughal, l'Anouan dans les protestations de soumission, ne sont à mon avis, qu'apparences, car elles ont encore au milieu d'elles les mêmes éléments de discord, et elles sont de reste tellement compromises par le fait direct qu'elles ont prise avec de graves troubles que lorsque le moment sera venu de se lever contre elles et d'arrêter les principaux meneurs elles pourraient bien se rendre les armes.

84

El Anouana 11 Avril.

au sujet des
marchés existants
dans le Cercle
de Djijeli.

En réponse à votre dépêche télégraphique du 12 avril courant N° 73 (af. Arabes) j'ai l'honneur de vous rendre compte qu'il n'existe dans le Cercle de Djijeli que deux marchés. Celui du Djamaa des B. Koubli et celui du Khemis des B. Sdeur. Le premier pour la mise en ferme duquel pendant l'année 1864 j'en ai adressé un état de propositions par ma dépêche du 19^{ème} 1863 N° 232 (af. Arabes), n'ayant pas augmenté l'importance à été basé de gré à gré au Caid de l'Oued mil Salah ben bou Sidiat moyennant un fermage annuel de 100\$. Quant au 2^{ème} il a été affermé par voie d'adjudication publique pour 3 ans à partir du 1^{er} janvier 1863 au Caid des B. Sdeur Amor ben Khalifa l'Amirouef dont le bail ne expire que le 31 X^{ème} 1865 au prix de 650\$ par an.

Les mesures métriques sont les seules qui soient employées sur ces deux marchés.

85

El Anouana 11 avril.

envoi d'un
état.

J'ai l'honneur de vous adresser étalé sous forme d'état, et conformément aux instructions contenues dans votre circulaire du 10 avril courant, N° 46 (af. Arabes) la nomenclature des emplois régis par la loi du 9 juin 1853 sur les fonctions civiles.

*Egypte, le 11 avril 1865
M. de la Courbe
M. de la Courbe*